

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019-2020

Le Pecq, le 29 janvier 2021

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Cher(e) Ami(e) Sportif (ve),

Dans le contexte sanitaire actuel, nous ne sommes pas en mesure d'organiser une assemblée générale traditionnelle en présentiel.

Les membres du comité directeur de l'uspecq et le bureau de l'Uspecq ont décidé organiser cette assemblée générale en visioconférence.

Vendredi 12 février 2021 à 12 heures 15

Le bureau de l'association se réunira selon l'Ordre du jour ci-dessous :

Si l'actualité venait à changer d'ici le 12 février 2021 avec l'interdiction de se réunir, les documents étant disponibles sur le site omnisport www.uspecq.com et sur demande, cela ne changerait pas l'éligibilité de cette assemblée générale ordinaire.

Ordre du jour :

1. Mot du Président
2. Rapport moral et Rapport financier
Intervention de la municipalité, de l'Expert-comptable et/ou du Commissaire aux Comptes
3. Votes des rapports
4. Réponses aux questions posées

Si vous souhaitez assister à la visioconférence, un lien vous sera communiqué. Les demandes devront être faites avant le 5 février 2021.

Si vous avez des questions, merci de bien vouloir les adresser à omnisport@uspecq.com avec en objet : AG 2019-2020 et en précisant dans le corps du mail votre nom, prénom et section.

Les questions devront impérativement être envoyées avant le 5 février 2021

***A très bientôt
Pour le Comité Directeur,
Christian CIENKA***

Page 2 : modalité de vote et pouvoirs

Les Modalités de Vote

Cette assemblée s'adresse **aux adhérents 2019-2020**.

Pour voter, il faut :

1. Être âgé de 16 ans au 1er Janvier de l'année en cours et à jour de ses cotisations, ou, être le représentant légal d'un membre de moins de 16 ans.

2. La participation au vote se fait uniquement pendant l'Assemblée Générale :
 - Soit par vote direct lors de la vision le 12/2/2021
 - Soit par procuration (trois pouvoirs maximum par adhérent, membre lui-même de l'USP, âgé de plus de 16 ans),

Les pouvoirs doivent être datés et signés, porter la mention « **Bon pour Pouvoir** ». Ils doivent être envoyés ou déposés au siège social de l'USPecq dans une enveloppe (**non fournie**) avant le 5 février 2021.

POUVOIR

Mr, Mme: _____

Section : _____

Donne pouvoir à : _____

Pour voter et prendre toutes décisions qu'il jugera nécessaires lors de **l'Assemblée Générale Ordinaire Uspecq du 12/02/2021.**

Fait le :

"Bon pour pouvoir"
Signature: